

Natura 2000 : une législation qui concerne les forestiers ?

une réponse

Fiches liées

355300

Législation pour le forestier

355301

Définition

355302

Document d'objectifs

355303

Contrat Natura 2000

355304

Cadre juridique

355305

Charte Natura 2000

355306

Impacts sur la gestion des forestiers

355307

L'évaluation d'incidence

635615

Gestion durable et Natura 2000

231012

RTG, PSG et Natura 2000

633605

Coupe de bois et Natura 2000

▲ Qu'est ce que Natura 2000 ?

- ▶ Réseau écologique européen de sites, terrestres et marins, abritant des espèces et habitats naturels figurant dans des listes et désignés comme étant à protéger (■355301).
- ▶ Chaque site est doté d'un Document d'Objectifs dit DOCOB (■355302) qui détermine pour chacun des objectifs adaptés à celui-ci. Il contient également, avec précision, les richesses naturelles présentes sur le site et les actions à entreprendre pour les préserver.
- ▶ La gestion d'un tel site s'effectue dans le cadre d'une réflexion locale animée par tous les acteurs concernés par la vie du site. Cette législation européenne a été transposée par des normes françaises. Le réseau Natura 2000 fait l'objet d'un cadre juridique abouti (■355304).

▲ A quoi sert Natura 2000 ?

Par le biais de Natura 2000, on souhaite préserver la diversité biologique et, en même temps, valoriser les territoires. Il s'agit de déterminer des espaces où le développement économique et l'environnement se concilient. En d'autres termes, toute activité humaine, qu'elle se trouve à l'intérieur ou à proximité du site, doit faire l'objet d'une réflexion préalable afin de ne pas porter atteinte de façon notable aux espèces et habitats ayant justifié le classement en Natura 2000.

▲ En tant que propriétaire forestier, puis-je être concerné par Natura 2000 ?

▲ OUI

- ▶ Des sites Natura 2000 sont créés partout où des constats scientifiques démontrent qu'une zone recouvre un intérêt particulier qui justifierait le classement.
- ▶ En 2007, 2,66 millions d'ha. de forêts sont concernées par un site Natura 2000 (39% du réseau terrestre Natura), à côté des territoires agricoles (41%), des landes et milieux ouverts (13%), des zones humides (6%) et des territoires artificialisés (1%).
 - Chiffres Paca dans la fiche 355301
 - Source : les chiffres clés du réseau Natura 2000 sur le site <http://www.natura2000.fr/>

▲ Comment savoir si ma forêt est dans une zone Natura 2000 ?

- ▶ Sites internet pour prendre connaissance de la cartographie des sites Natura 2000, :
 - le portail de Natura 2000 du ministère de l'écologie : www.natura2000.fr
 - DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - ex DIREN) : www.paca.ecologie.gouv.fr
- ▶ Le CRPF peut vous préciser les conséquences de Natura 2000 sur la gestion forestière que vous souhaitez suivre. Il synthétise les données relatives aux sites Natura 2000 et autres réglementations environnementales ■723000 .
 - Pour plus d'informations : ■355306
- ▶ Autres contacts : DDT (Direction Départementale des Territoires) du lieu où se trouve la parcelle du propriétaire, l'opérateur et l'animateur du site (désignés l'un et l'autre par le comité de pilotage du site).